



# ASSEMBLEE GENERALE 2020

*Saint-Yriex-la-Perche / samedi 29 février 2020*



# ASSEMBLEE GENERALE 2020

*Saint-Yrriex-la-Perche / samedi 29 février 2020*

## Compte Rendu

**1- Bilan d'activité 2019**

**2- Elections au CA / Siège social**

**3- Bilan financier 2019 et projet de budget 2020**

**4- Projets 2020**



## I- BILAN D'ACTIVITE 2019

### **Vie associative**

- Création de l'association le 26 octobre 2015
- Administration par un CA collectif
  
- 128 adhésions en 2018
- 77 adhésions en 2019, dont 40 nouveaux
- **240 adhérents dans la base de données**
  
- **5 réunions du CA en 2019 + réunions groupe comm.**

#### **Article 2 - Objet**

L'association a pour objet, sur le territoire du Sud de la Haute-Vienne et en particulier les communes de Château-Chervix, Saint-Priest-Ligoure, Meuzac, La Roche-L'Abeille, Coussac Bonneval, Ladignac-Le-Long, Le Chalard, Saint-Yrieix-La-Perche, Jumilhac-Le-Grand, La Meyze et les communes alentour, de protéger l'environnement et le cadre de vie, de soutenir les activités permettant un développement soutenable du territoire. Elle se donne en particulier pour objet de lutter contre l'implantation d'activités minières et d'informer la population sur les risques générés par la recherche et l'exploitation minière.

Annonce n° 1356 - page 275

87 - Haute-Vienne

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne.

**STOP MINES 87.**

*Objet* : protéger l'environnement et le cadre de vie, de soutenir les activités permettant un développement soutenable du territoire du Sud de la Haute-Vienne (et en particulier les communes de Château-Chervix, Saint-Priest-Ligoure, Meuzac, La Roche-L'Abeille, Coussac Bonneval, Ladignac-Le-Long, Le Chalard, Saint-Yrieix-La-Perche, Jumilhac-Le-Grand, La Meyze et les communes alentour) ; elle se donne en particulier pour objet de lutter contre l'implantation d'activités minières et d'informer la population sur les risques générés par la recherche et l'exploitation minière.

*Siège social* : lieu-dit Pauchaveyrieras, 87380 Château-Chervix.

*Date de la déclaration* : 30 décembre 2015.

#### **Le Conseil d'Administration 2019**

- Sylviane Aumonier – Retraitée – Coussac Bonneval
- Hélène Bastin – Agricultrice – Coussac Bonneval
- Jérôme Fumet - Agriculteur – Château-Chervix
- Antoine Gatet - Juriste – St Priest Ligoure
- Roselyne Lemoine-Dion – Naturopathe - Château-Chervix
- Pierre Farout – ingénieur – Saint Yrieix la Perche
- Alain Dorange – Responsable éco-hameau – Ladignac le Long
- Liris Pomier – Producteur – Jumilhac le Grand
- Julien Losfeld – Agriculteur – Coussac Bonneval
- Evelyne Blondy – Aide soignante – Coussac Bonneval
- Clémence Pénicaud – Agricultrice – Le Vigen
- Eric Lyphout – Paysan maraîcher - Sarlande
- Jacqueline Lhomme-Leomont – St Genest sur Roselle
- Florence Fayard – St Bonnet Briance
- Annick Salingue-Lhomme - Meuzac



# I- BILAN D'ACTIVITE 2019

## Communication

- Site internet / Page Facebook
- Présence dans les médias

HAUTE-VIENNE

4

## Mines d'or

### Pour l'acte officiel d'abandon du projet de Bonneval

Un acte officiel entérinant l'abandon du projet d'exploitation aurifère porté par la société Cordier Mines sur dix communes du sud de la Haute-Vienne et la Dordogne : c'est ce que demandent au préfet les membres de l'association Stop Mines 87 qui tenait son assemblée générale samedi à Château-Chervix, en présence du maire de la commune.



Face aux nouvelles menaces de pollution sur le territoire, Stop Mines 87 ne désarmera pas.

Le permis exclusif de recherches minières de Bonneval avait été délivré en 2017 pour cinq ans par le ministre de l'Economie de l'époque, Emmanuel Macron, à la société Cordier Mines, filiale du groupe australien Montezuma Mining, sur un périmètre de 300 km<sup>2</sup> et 10 communes situées sur le sud Haute-Vienne et la Dordogne : Château-Chervix, Saint-Priest-Ligoure, Meuzac, La Roche-L'Abeille, Coussac-Bonneval, Ladignac-Le-Long, Le Chalard, Saint-Yrieix-La-Perche, La Meyze, Jumilhac-Le-Grand.

Un projet immédiatement dénoncé par les habitants du territoire regroupés au sein de l'association Stop Mines 87 - plus de 300 adhérents cumulés à ce jour - soutenue par la quasi-totalité des municipalités concernées. Contestation qui s'est fortement réaffirmée samedi à l'occasion de son assemblée générale à Château-Chervix. Au vu du gros déficit en poissons constaté sur les rivières en aval des zones exploitées par le passé qu'évoque le représentant d'une société de pêche, avec des taux d'arsenic très importants jusqu'en Dordogne, cette mine industrielle, sa grosse usine, ses gros engins et la pollution qui va avec, les habitants n'en veulent pas. Ils l'ont à nouveau fait savoir au préfet il y a une dizaine de jours.

Premier producteur national d'uranium entre 1950 et 2001, producteur d'or jusque dans les années 90, le territoire limousin a une très forte expérience de la mi-

ne. Il sait ce que les industriels miniers oublient de mentionner : on ne sort pas d'une mine des pépières d'or ou des lingots tout faits explique Antoine Gatet, administrateur de l'association. Extraire de l'or, c'est traiter du minerai par procédé chimique dans une usine, ce qui génère une quantité astronomique de déchets, que les industriels abandonnent ensuite sur le territoire. L'année dernière, Cordier Mines avait effectué de petits prélèvements de terre sur une petite bande d'une dizaine de km<sup>2</sup>. Des propriétaires nous ont contacté et nous avons reconstruit la zone à partir de leurs témoignages. Si on fait semblant de chercher ici, c'est qu'on sait parfaitement où sont localisés les filons aurifères et qu'en fonction du cours de l'or on a la possibilité de rouvrir certaines mines. Cordier Mines fait miroiter à la préfecture et aux élus, 1 à 2 millions d'euros par an injectés sur le territoire, en réalité à peine quelques centaines de milliers d'euros pour un profit maximal à son propre compte. Nous l'avons démontré. Autre nouveauté : des concessions appartenant à Arev-

Orano mises à l'arrêt pourraient éventuellement être récupérées par la société. Or, le préfet nous a confirmé il y a une dizaine de jours n'avoir toujours pas reçu le programme de travaux 2019 que Cordier Mine était dans l'obligation légale de lui transmettre en début d'année. L'opposition locale notamment des agriculteurs qui se sont opposés aux prélèvements sur leurs terrains, semble porter des fruits. Arrêtons donc de faire semblant. Aujourd'hui, il ne se passe rien et nous voulons qu'on arrête de geler le territoire pour

rien». De fait, les mairies ont été obligées d'amener ce permis d'urbanisme, avec des répercussions conséquentes sur le marché foncier lors de transactions immobilières.

«Vendeurs et acquéreurs viennent régulièrement m'interpeller sur la question souligne Jean-Luc Lachaud, maire de Château-Chervix. J'en ai à nouveau fait part récemment au préfet lors de son déplacement à Saint-Germain-les-Belles. En tant que maire, j'ai obligation d'informer acheteurs et vendeurs de ce projet, ce que m'ont confirmé le représentant de la préfecture et des représentants de la DREAL à Bordeaux, lors d'une visioconférence. Sur une ferme, ce peut être pour le moins gênant. En conséquence, plusieurs sous-seings ont été cassés sur la commune depuis le début du permis de recherches».

Stop Mines 87 réclame donc à l'Etat d'acter officiellement l'abandon du projet dès cette année. «Nous sommes très soutenus et continuons à pousser pour que tout cela s'arrête et que nous puissions enfin revenir aux projets locaux durables portés par les habitants du territoire» conclut Antoine Gatet. Toujours aussi déterminé pour se prémunir d'une nouvelle exploitation minière sur son territoire, le mouvement annonce une nouvelle réunion publique au Chalard, en juin ou juillet.

I.H.

L'ASSEMBLEE GENERALE  
REMERCE LES BENEVOLES  
ENGAGES DANS LA  
COMMUNICATION DE  
L'ASSOCIATION



### Stop Mines 87

Parce que notre qualité de vie vaut tout l'or du monde !



Accueil Les Nouvelles Qui sommes nous ? LE PERM Les questions en débat Dans la presse Documents et liens

Bienvenue sur le site de Stopmines 87

Cool de partager...



Pour être informé de nos publications, je m'inscris

\* indicates required  
Email Address \*

Rechercher

Rechercher

Stopmines 87  
363 membres j'aime

MINES 87  
J'aime cette Page

Soyez le premier de vos amis à aimer

Stopmines 87  
mardi

C'est ce samedi! Pour un retour écoulée, savoir où ça en est... à pour prendre l'apéro, venez nous https://www.facebook.com/event/889969581347228/



PER DE BONNEVAL :  
NON À L'INDUSTRIE MINIÈRE EN HAUTE VIENNE ET DORDOGNE  
CHATEAU-CHERVIX / LE CHALARD / COUSSAC- BONNEVAL / JUMILHAC-LE-GRAND / LA MEYZE  
LA ROCHE-L'ABEILLE / SAINT-PIERRE-LIGOURE / SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE / LADIGNAC-LE-LONG / MEUZAC

# STOP MINE 87



## I- BILAN D'ACTIVITE 2018

### Information / Stands / Evènements

- **6 février 2019** rencontre/débat avec Anna Bednik autour de son livre « L'extractivisme »  
*Librairie Les Oiseaux Livres*

- **16 mars 2020** Sound System en soutien à l'association

**MERCREDI 06 FEV**

Les Oiseaux Livres reçoivent

**ANNA BEDNIK**

**RENCONTRE SIGNATURE À 18H30**

**Extractivisme**  
L'exploitation minière de la nature : impacts, controverses, résistances

un événement co-organisé avec

**LES OISEAUX LIVRES**  
5 place du Marché  
87500 Saint Yrieix la Perche  
05 55 09 52 28  
contact@oiseaux-livres.fr



- **2 juin 2019** tenue d'un stand Stopmines lors du rassemblement associatif annuel (forum des alternatives) du Moulin AUTHIER à Coussac-Bonneval

- **3 et 4 août 2019** stand stopmines et débat au festival des Carrioles

L'ASSOCIATION FORWARD PROMOTION PRÉSENTE

**"ON MY RADIO" #3**

**CONCRETE HI-FI**  
**SOUND SYSTEM** REGGAE DUB

+ GUESTS

**LA MUERTO & DJ MOUSST'H** HIP HOP

**ADS AK-87** DUB

**BRUNUS** DUB

**SAMEDI 16 MARS 2019**

**FCL FEYTIAT** ROUTE D'EYMOUTIERS  
STADE PIERRE LAGORE

21H - 3H /// PRIX LIBRE


LES BÉNÉFICES DE LA SOIRÉE SERONT REVERSÉS  
À L'ASSOCIATION STOP MINES 87



# I- BILAN D'ACTIVITE 2019

## Réunions publiques d'information

Château-Chervix, Saint-Priest-Ligoure, Meuzac, La Roche-l'Abeille, Coussac-Bonneval, Ladignac-Le-Long, La Chalard, Saint-Hilaire-La-Perche, La Meyze, Jumilhac-Le-Grand



**RÉUNION PUBLIQUE**  
D'INFORMATION ET DE MOBILISATION

PROJET MINIER EN HAUTE-VIENNE ET DORDOGNE  
TOUS CONCERNÉ-E-S

**LUNDI 11 FÉVRIER 2019 - 20H30**

**SALLE POLYVALENTE**  
**CHÂTEAU-CHERVIX**

Association Stop Mines 87 [www.stopmines87.fr](http://www.stopmines87.fr)

- **11 février 2019** réunion publique à Château-Chervix
- **18 septembre 2019** réunion publique au Chalard

### CHÂTEAU-CHERVIX ■ Le projet de mine d'or dit de « Bonneval » continue de cristalliser le mécontentement

## Stop Mines 87 organise une réunion publique lundi prochain

Stop Mines 87 reste mobilisé contre le projet de mines d'or dit de « Bonneval » et invite les citoyens à une grande réunion publique le lundi 11 février à Château-Chervix.

Après trois ans d'existence, Stop Mines 87 reste mobilisé pour obtenir des réponses de la préfecture concernant ses craintes sur le projet minier qui affecterait le territoire aurifère du sud-Haute-Vienne. L'association, composée de 200 citoyens est soutenue par des associa-



**PROTESTATION.** Une marche revendicative avait déjà eu lieu l'an passé.

tions, des collectivités et des élus locaux. Elle doute de la pertinence, de la légitimité et de l'intérêt de l'implantation de nouvelles activités minières sur ce territoire rural qui a déjà connu le contrecoup d'activités minières passées.

#### Le point sur la situation

La société Cordier Mines, une société minière à capitaux australiens, souhaite explorer une zone qui s'étend sur 300 km<sup>2</sup> (10 communes de Haute-Vienne et

1 de Dordogne). Son objectif est d'estimer si l'or serait rentable avec pour visée ultérieure d'ouvrir des mines, sans prise en compte des autres activités du territoire ou des souhaits de la population locale.

Pour en savoir plus sur la situation actuelle concernant les recherches en cours et l'avenir minier de votre territoire, une réunion publique d'information et d'échanges aura lieu à la salle polyvalente le lundi 11 février à 20 h 30. ■

### ■ HAUTE-VIENNE

## Pays Arédien

### CHÂTEAU-CHERVIX

## Stop Mines 87 reste mobilisée



Lors de la dernière mobilisation en octobre dernier à Saint-Yrieix.

Après 3 ans d'existence, l'association Stop Mines 87 reste mobilisée pour obtenir des réponses de la préfecture concernant ses craintes sur le projet minier qui affecterait le territoire aurifère du sud de la Haute-Vienne.

L'association, composée de 200 citoyens est soutenue par des associations, des collectivités et des élus locaux. Elle doute de la pertinence, de la légitimité et de l'intérêt de l'implantation de nouvelles activités minières sur ce territoire rural qui a déjà connu le contrecoup d'activités minières passées. La société Cordier Mines, une société

minière à capitaux australiens souhaite explorer une zone qui s'étend sur 300 km<sup>2</sup> (dix communes de Haute-Vienne et une de Dordogne). Leur objectif est d'estimer si l'or serait rentable avec pour objectif d'ouvrir des mines, sans prise en compte des autres activités du territoire ou des souhaits de la population locale. Pour en savoir plus sur la situation actuelle concernant les recherches en cours, une réunion publique d'information et d'échanges aura lieu lundi prochain à partir de 20 h 30 à la salle polyvalente de Château-Chervix.

### STOP MINES 87 : RÉUNION LE 11 FÉVRIER

Cela fait plus de 3 ans que l'association Stopmines 87-24 a été créée pour observer, surveiller et analyser les conséquences que pourrait avoir sur notre territoire l'ouverture d'une mine d'or industrielle.

Pour rappel un permis de recherche exclusif de mines pour or, argent, antimoine et métaux connexes a été accordé à Cordier-Mines pour la période 2017-2022 sur une surface de 260km<sup>2</sup> sur 10 communes autour de St-Yrieix-la-Perche, à savoir, St-Yrieix-la-Perche, La Chalard, Ladignac-le-Long, La Meyze, Coussac-Bonneval, La Roche-l'Abeille, Château-Chervix, Meuzac et St-Priest-Ligoure pour la Haute Vienne et Jumilhac-le-Grand pour la Dordogne.

L'année dernière, l'association Stopmines87-24 s'est clairement déclarée contre le projet et a proclamé officiellement son mécontentement envers le ministère de l'Industrie et les pouvoirs en place qui envisagent de confier la destinée de notre territoire à une société australienne qui n'aura aucun scrupule à le transformer en une ZAD autrement dénommée Zone A Détruire.

Une réunion publique d'information aura lieu lundi 11 février, à 20h30, à la salle des fêtes de Château-Chervix (ouverture dès 20h). L'occasion pour l'association de présenter le statut actuel du projet, de répondre aux questions et d'envisager comment, ensemble, agir pour un développement du territoire plus respectueux de l'environnement tout en préservant et augmentant des emplois pérennes.



# I- BILAN D'ACTIVITE 2019

## Participation

- Rencontres avec les élus du Chalard en **Juin**
  - **18 juillet 2019** visite du musée de l'or au Chalard
  - Echanges (assez inproductifs) avec la DREAL
- **27 septembre 2019** Attaque diffamatoire contre Stopmines par le maire du Chalard et le Président de la communauté de communes de St Yrieix au cours d'une réunion de cette instance = courrier adressé aux membres du conseil communautaire
- **Novembre 2019** demande réitérée à la Préfecture pour obtenir le prévisionnel d'activités de Cordier mines pour 2019



Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne  
1, rue de la préfecture  
BP 87031  
87031 Limoges CEDEX 1

**Objet :** Lettre ouverte – PERM Bonneval

11/02/2020.

Monsieur le Préfet,

Le Permis Exclusif de recherches Minières de « Bonneval » (or) délivré par le Ministre de l'économie le 22 décembre 2016, a été publié le 7 janvier 2017 au Journal Officiel. Ce permis autorise la société Cordier Mines à réaliser entre 2017 et 2021 une « campagne intensive de forages... en vue d'une exploitation minière industrielle », sur 10 communes en Haute-Vienne et Dordogne.

L'article 44 du Décret n°2006-648 du 2 juin 2006 *relatif aux titres miniers*, impose à la société Cordier Mines l'obligation de « **présenter au préfet, avant le 31 décembre de chaque année, le programme de travaux de l'année suivante et, au début de chaque année, le compte rendu des travaux réalisés au cours de l'année écoulée** ».

Cette obligation a été reconnue et signée par le dirigeant de la société en annexe 3b de sa demande de permis :



# I- BILAN D'ACTIVITE 2019

## Effets des actions

**PERM pour 2017/2019 = activités réalisées** par la société Cordier-Mines :

1- Travail bibliographique = *en cours...*

2- Travaux géologiques de terrain = échantillons de surface sur 6 km<sup>2</sup> en novembre 2017 : Bureau d'étude de Châteauroux et analyses en Irlande. Résultats jamais publiés

Cette première phase (pourtant totalement dénuée d'impact « environnemental » et sur une toute petite zone) indique clairement qu'il sera très difficile (en tout cas du point de vue de l'investissement) d'envisager de nouvelles campagnes de géochimie sols avant d'avoir pu résoudre (si cela est possible...) la problématique de l'acceptabilité sociale d'un projet d'exploration minière.

3- Réalisation d'un lever géophysique aéroporté en janvier 2018 : 700m du sol : société SINTEGRA (Grenoble) – Résultats rendus en mai 2018 mais « toujours pas interprétés »...



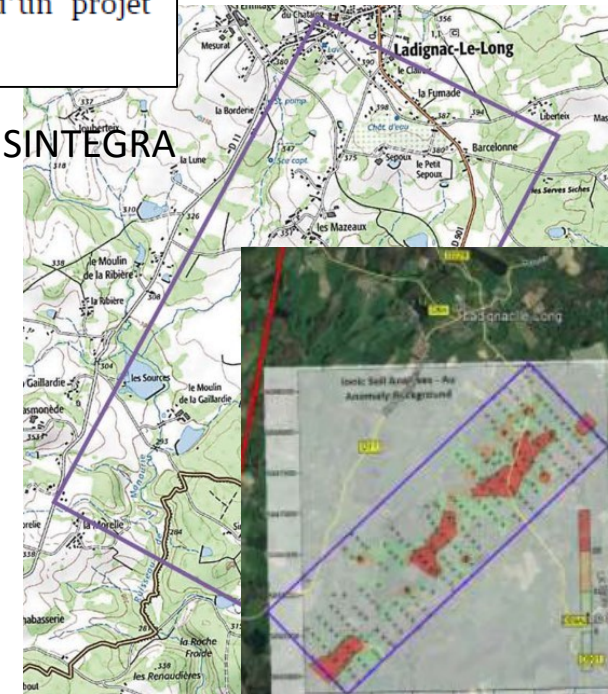
**Engagement financier 2017 annoncé = 1 206 940 €**  
**Réalisé : 546 890 €** (ont 288 729 « administration générale Cordier »)



**Engagement financier 2018 annoncé = 2 156 000 €**  
**Réalisé : 106 590 €** (dont 70 602 « administration générale Cordier »)



**Engagement financier 2019-2020 = 0 €**  
**Plus aucune activité connue depuis 2018**







## II- ELECTIONS

### Les 15 membres du CA 2019 *renouvelables*

- **Jérôme Fumet – 2015/2017**
- **Antoine Gatet – 2015/2017**
- **Julien Losfeld – 2015/2017**
- Clémence Pénicaud – 2015/2018
- Sylviane Aumonier – 2015/2018
- Hélène Bastin – 2015/2018
- Roselyne Lemoine-Dion – 2017
- Pierre Farout – 2017
- Alain Dorange – 2017
- Liris Pomier – 2018
- Evelyne Blondy – 2018
- Eric Lyphout – 2018
- Jacqueline Lhomme-Leomont – 2019
- Florence Fayard – 2019
- Annick Salingue-Lhomme - 2019

### **Article 7 - Conseil d'Administration**

La direction de l'association est assurée par un conseil d'administration collégial. Il assure la conduite collective des projets en cours et met en place les nouvelles orientations et actions prévues en conformité avec les orientations générales définies en Assemblée Générale. Il se réunit autant de fois que nécessaire et au minimum deux fois par ans. Il est investi des pouvoirs nécessaires au fonctionnement de l'association.

Il est composé de 15 membres au plus, élus pour 3 ans par l'assemblée générale. Il est renouvelé par tiers tous les ans. Ils sont rééligibles. La perte de qualité de membre de l'association entraîne automatiquement la perte de qualité de membre du CA. Un membre peut

#### **Membres sortants**

- Jérôme Fumet
- Hélène Bastin
- Clémence Pénicaud
- Julien Losfeld
- Roselyne Lemoine-Dion
- Antoine Gatet
- Evelyne Blondy

**Candidats : 3 possibles**

#### **Candidats**

- Sandrine Miramont
- Mathieu Legrand
- Jean-Paul Duval
- Antoine Gatet



## II- ELECTIONS : relevé de décisions

### Candidats

- Sandrine Miramont
- Mathieu Legrand
- Jean-Paul Duval
- Antoine Gatet

**ELUS A L'UNANIMITE**

**Affirmation de l'ouverture aux  
adhérents de chaque CA**

***L'assemblée générale remercie les administrateurs  
sortants pour leur investissement et salut la dynamique  
de renouvellement du conseil d'administration***

### Les 12 membres du CA 2020

- Sylviane Aumonier – 2015/2018
- Antoine Gatet – 2015/2017/2020
- Pierre Farout – 2017
- Alain Dorange – 2017
- Liris Pomier – 2018
- Eric Lyphout – 2018
- Jacqueline Lhomme-Leomont – 2019
- Florence Fayard – 2019
- Annick Salingue-Lhomme - 2019
- Sandrine Miramont - 2020
- Mathieu Legrand - 2020
- Jean-Paul Duval - 2020

### **Nomination aux fonctions de trésorières**

Annick Salingue-Lhomme  
Sylviane Aumonier



## II- MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL

### **Siège social actuel**

Chez Jérôme Fumet  
Pauchaveyrieras, 87380  
Château-Chervix

**VOTE A L'UNANIMITE**

### **Nouveau siège social**

Chez Alain Dorange  
Ecohameau du Moulin de Busseix  
Route de Busseix  
87500, Ladignac le Long

### **Relevé de décision :**

Un courrier sera adressé à l'ensemble des municipalités concernées par le territoire d'action de l'association, à l'issue des élections municipales, afin d'informer les nouveaux conseils municipaux du changement de siège social et du territoire d'action de notre association.

Florence Fayard déclarera la modification de siège social et de conseil d'administration au service associations de la Préfecture de la Haute-Vienne



### III- TRESORERIE

## Bilan 2019

**VOTE A L'UNANIMITE**

Charges	2018	2019		Produits	2018	2019
Frais d'envoi courrier		23,28		Cotisations	1143,04	1043,61
Site internet	51,44	51,44		Recettes manifestations	252	1939,31
Imprimeur	350,16			Vente autocollants	12	
Frais bancaires	50,5	30		Subventions	0	
Achat divers petit materiel	57,96					
Frais d'assurance (provision pour l'année suivante)	115,64	111				
Achat de t-shirt	168,68					
Frais d'organisation 06/10	400					
<b>TOTAL Charges</b>	<b>1194,38</b>	<b>215,72</b>		<b>TOTAL Produits</b>	<b>1407,04</b>	<b>2982,92</b>
	<b>2018</b>	<b>2019</b>				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>212,66</b>	<b>2767,2</b>				



### III- TRESORERIE

## Budget prévisionnel 2020

**VOTE A L'UNANIMITE**

Charges	2019	2020		Produits	2019	2020
Frais d'envoi courrier	23,28	25		Cotisations	1043,61	1000
Site internet	51,44	51,44		Recettes manifestations	1939,31	
Imprimeur				Vente autocollants		
Frais bancaires	30	30		Subventions		
Frais d'assurance (provision pour l'année suivante)	111	120				
Achat de t-shirt						
Frais d'organisation 06/10						
<b>TOTAL Charges</b>	<b>215,72</b>	<b>226,44</b>		<b>TOTAL Produits</b>	<b>2982,92</b>	<b>1000</b>
	<b>2019</b>	<b>2020</b>				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2767,2</b>	<b>773,56</b>				



## IV- projets 2020 engagés et projetés

- Rencontres et information des nouveaux conseils municipaux / Comm Comm
- Sortie rivière SRL mai ou juin 2020 : impacts de l'exploitation aurifère sur l'Isle
- Courrier pour l'obtention du retrait du PERM (adressé fin 2019)
- Travaux en cours février 2020 sur ancien site Faguassière, Château-Chervix = courrier conjoint avec mairie Château-Chervix

**Clôture de l'AG à 13h après débats stratégique  
sur les actions 2020, suivi d'un pot offert par  
l'association**